

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2017-023

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 mars 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 mars 2017.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour – IIème Partie – P2.11 - Don

Exposé de la décision :

Madame Gaston Mathé souhaite faire don des archives de son père, le professeur de médecine Gaston Mathé (1922-2010), à la BIU de l'Université Paris Descartes.
Ce don est constitué d'une trentaine d'ouvrages, de journaux, tirés à part, papiers scientifiques, archives manuscrites.

Proposition de décision soumise au Conseil : la BIUS propose l'acceptation de ce don.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 29
Abstentions : 0
Votes exprimés :
Contre : 0
Pour : 29

Fait à Paris, le **28 AVR. 2017**

Le Président

Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

28 AVR. 2017
28 AVR. 2017